

CATALOGUE

2025 FORMATIONS E-LEARNING

Le Centre de Formation
des Professionnels de Santé,
votre partenaire formation
**Sanitaire, Social Médico-
Social et Libéral**

L'organisme de formation continue
du CHU de Clermont-Ferrand



Qualiopi
processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au
titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION

La PACIP Santé

Un projet **DEFFINUM** visant à renforcer l'**acquisition** de **connaissances** et de compétences des **acteurs** de la santé et à contribuer à la coordination et à la coopération entre ces acteurs sur les **territoires**.

Ce projet est porté par le Centre Hospitalier Universitaire de Clermont-Ferrand, avec le soutien

du Centre de Formation des Professionnels de Santé (CFPS).

Projet construit en partenariat avec les Centres Hospitaliers d'Ambert, de Riom et de Thiers et l'Université Clermont Auvergne (UCA), pour soutenir le développement d'organisations apprenantes.



Nouveaux partenaires



C'est quoi ?

Une plateforme de e-learning de dernière génération...

- Accessibilité
- Flexibilité
- Adaptation
- Individualisation des parcours
- Echanges, analyses de pratiques (forums, tchat)
- Suivi...

Pour qui ?

...pour une diversité d'acteurs, en formation continue...

- PM / PNM
- Nouveaux agents
- Agents en adaptation à l'emploi
- De l'hôpital et du médico-social
- De la ville

Comment ?

...grâce à 4 actions :

- Analyse des freins et leviers à l'utilisation du e-learning dans les ESSMS
- Création de modules nouveaux arrivants
- Création de formations sur la coordination des soins
- Intégration de la simulation et de l'immersion

Un projet lauréat de l'appel à projet **DEFFINUM !** et financé par :



Notre offre

Licences de formation e-learning ou Blended learning

[Voir pages formations catalogue](#)

Création de formations

Sur devis

Formation complexe
de 10 000€ à 15 000€

Formation simple
de 2 500€ à 5 000€

Vidéos
de 500€ à 1 500€ selon
le cahier des charges.

Abonnement plateforme / espace personnalisé

Forfaits

Pour toute **question** ou **besoin** concernant les **abonnements plateforme, nous contacter**



elearning-cfps@chu-clermontferrand.fr



07 70 25 87 30

Formations

Parcours de Formation	p. 05
Pratiques Professionnelles	p. 06
Qualité, Hygiène et Sécurité	p. 08
Management/Communication/ Gestion Hospitalière	p. 10
Adaptation à l'Emploi	p. 16



SOMMAIRE



PARCOURS DE FORMATION



PRATIQUES PROFESSIONNELLES

PERSONNE ÂGÉE - BESOINS PHYSIOLOGIQUES

EBPPA : les bonnes pratiques de prescription chez la personne âgée. p. 06

ENFANTS - URGENCES VITALES

E-formation continue aux urgences pédiatriques. p. 07



QUALITÉ, HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

RISQUES ASSOCIÉS AUX SOINS

Bonnes pratiques de prescription médicamenteuse p. 08

Identitovigilance : le bon soin au bon patient p. 09



MANAGEMENT / COMMUNICATION / GESTION HOSPITALIÈRE

BUREAUTIQUE

Initiation à la messagerie Outlook p. 10

Initiation à Excel p. 11

Initiation à Word p. 12

GESTION HOSPITALIÈRE / LÉGISLATION ET FINANCE

Connaissance de l'hôpital p. 13

GESTION HOSPITALIÈRE / RESSOURCES HUMAINES

Statut du personnel non médical p. 14

Parcours nouvel arrivant p. 15



CONCOURS ET ADAPTATION À L'EMPLOI

BLENDED

ADAPTATION À L'EMPLOI

Adaptation à l'emploi en soins critiques p. 16



PARCOURS NOUVEL ARRIVANT



PUBLIC CONCERNÉ

Tout agent de la fonction Publique Hospitalière.



CONNAISSANCE DE L'HÔPITAL

- › Les fondamentaux de la réglementation hospitalière
- › Les missions et les acteurs hospitaliers
- › L'organisation interne de l'établissement hospitalier public



IDENTITOVIGILANCE

- › Introduction à l'identitovigilance
- › Identification des patients
- › Identification et système d'information hospitalier
- › Les enjeux de l'identitovigilance pour l'établissement
- › L'identitovigilance en pratique



STATUT DU PERSONNEL NON MÉDICAL

- › Le statut et la carrière dans la FPH
- › Les droits et obligations des fonctionnaires
- › La protection sociale
- › La gestion du temps de travail
- › La rémunération



BUREAUTIQUE

- › Connaissances de base suite à un test de positionnement sur les logiciels suivants :
 - Word
 - Excel
 - Outlook



TARIFS :

> 100 € la licence



DURÉE TOTALE/ MODULE :

> 74 h

N'hésitez pas à
nous contacter pour
nous demander une
démonstration en ligne



LES + DU PARCOURS NOUVEL ARRIVANT

- › Accueillir vos nouveaux arrivants **dès leur prise de poste**
- › **Personnalisation du contenu** avec la possibilité d'ajout de vos ressources comme vos vidéos de présentation, vos livrets d'accueil, plan d'établissement ou contacts utiles.
- › Soutien supplémentaire à la **politique d'attractivité** des établissements
- › Formation **en distanciel**



E-BPPA : LES BONNES PRATIQUES DE PRESCRIPTION CHEZ LA PERSONNE ÂGÉE

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- › Formation à distance en ligne accessible via ordinateur et tablette
- › Ressources interactives et multimédia : schémas, vidéos, animations, infographies...
- › Ressources complémentaires et lien vers les référentiels de recommandations
- › Étude de cas, cas cliniques express
- › Quiz

CONCEPTEUR(S)

- › Médecins et Pharmaciens de la COMEDIMS (Commission du Médicament et Dispositifs Médicaux Stériles), CHU Clermont-Ferrand

TARIFS EN AUTOFORMATION

- › 1 licence : 90 €

Réduire le risque iatrogénique chez la personne âgée.

PUBLIC CONCERNÉ

Prescripteur, médecin et pharmacien : généraliste, médecin hospitalier et libéral, médecin coordonnateur d'EHPAD, interne en médecine et en pharmacie, IPA.

Prérequis : aucun

OBJECTIFS

- › Appliquer les recommandations et améliorer les bonnes pratiques de prescription chez la personne âgée
- › Adapter la prise en charge thérapeutique du patient en fonction de sa pathologie
- › Reconnaître et éviter la prescription de médicaments inappropriés chez le sujet âgé
- › Adopter le « réflexe iatrogénique » lors de toute prescription médicamenteuse chez un sujet âgé
- › Sécuriser le parcours patient

CONTENU

- › **Module 1 : « Prescription chez le sujet âgé : généralités »**
 - Référentiels de prescription chez le SA
 - Réviser une ordonnance
 - Avoir le réflexe iatrogénique
- › **Module 2 : « Prise en charge thérapeutique des pathologies endocriniennes du sujet âgé »**
 - Diabète
 - Dysthyroïdies
 - Déshydratation
- › **Module 3 : « Prise en charge thérapeutique des pathologies cardiovasculaires du sujet âgé »**
 - ACFA
 - Insuffisance cardiaque
 - Maladie thrombo-embolique veineuse
- › **Module 4 : « Prise en charge thérapeutique des pathologies rhumatismales du sujet âgé »**
- Goutte
- Ostéoporose
- Corticothérapie long cours
- › **Module 5 : « Prise en charge thérapeutique des pathologies psychiatriques du sujet âgé »**
 - Le réseau de soins et au-delà du soin
 - Syndrome dépressif
 - Troubles du comportement du sujet âgé dément
 - Troubles délirants (sujet âgé non dément)
- › **Module 6 : « Prise en charge thérapeutique du sujet âgé dépendant »**
 - Sujet âgé cancéreux en situation palliative
 - Recours à la voie sous-cutanée
 - Écrasement des comprimés et ouvertures de gélules : bonnes pratiques

ÉVALUATION DES ACQUIS

- › **Au début de la formation** : quiz de positionnement
- › **À la fin de chaque module** : quiz d'évaluation des connaissances
- › **À la fin de la formation** : quiz de validation des acquis



- › Durée : **4 heures les 6 modules**
- › La formation est accessible en ligne pendant une durée limitée à compter de la réception des identifiants.



E-FORMATION CONTINUE AUX URGENCES PÉDIATRIQUES

Connaître les prises en charge des situations courantes des urgences pédiatriques dont la prise en charge d'un enfant en détresse vitale.

PUBLIC CONCERNÉ

Médecin urgentiste ou pédiatre exerçant au sein de services urgences (polyvalentes ou pédiatriques).

Prérequis : aucun

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, le participant bénéficiera des connaissances théoriques pour :

- › Prendre en charge des situations spécifiques fréquentes aux urgences
- › Réaliser les immobilisations fonctionnelles courantes des traumatismes de l'enfant, par attelle plâtrée
- › Maîtriser les principes de l'antalgie de l'enfant
- › Reconnaître et prendre en charge l'enfant en détresse vitale
- › Évaluer et prendre en charge les voies respiratoires, la respiration et la circulation
- › Réaliser la ventilation au masque et ballon
- › Identifier les procédures de pose de voies intra-osseuses
- › Prendre en charge différents types de chocs
- › Réaliser une réanimation cardio-pulmonaire pédiatrique de base
- › Prendre en charge des corps étrangers des voies respiratoires
- › Réaliser une réanimation cardio-pulmonaire pédiatrique avancée en équipe
- › Prendre en charge un traumatisme grave de l'enfant et des situations de défaillances multi-viscérales
- › Prendre en charge les situations de défaillance neurologique de l'enfant : convulsions, état de mal épileptique, hypertension intracrânienne...

CONTENU

- › **MODULE 1** : Reconnaître l'enfant gravement malade
- › **MODULE 2** : Arrêt cardiorespiratoire de l'enfant
- › **MODULE 3** : Enfants polytraumatisés
- › **MODULE 4** : Gypsothérapie
- › **MODULE 5** : Situations courantes aux urgences (polyvalentes ou pédiatriques)
- › **MODULE 6** : Dysrythmies
- › **MODULE 7** : Gestes d'urgences
- › **MODULE 8** : Neurologie

ÉVALUATION DES ACQUIS

- › **À l'issue de la formation** : une évaluation sommative reprenant l'ensemble des points abordés est à réaliser en fin de E-Learning

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- › Apports théoriques
- › Vidéos
- › Quiz formatifs
- › Ressources documentaires mises à disposition

INTERVENANT(S)

- › Médecins et IDE du groupe de SIMulation, Urgences Pédiatriques, CHU Clermont-Ferrand

TARIFS EN AUTO-FORMATION

- › **1 licence** : 100€



- › Durée : **6h les 8 modules**
- › La formation est accessible en ligne pendant 2 mois à compter de la réception des identifiants



BONNES PRATIQUES DE PRESCRIPTION MÉDICAMENTEUSE



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- › Modules e-learning
- › Apports théoriques
- › Vidéos
- › Quiz
- › Analyse de cas cliniques
- › Ressources complémentaires (listes des médicaments à haut risque, flyer sur « les never events »)

CONCEPTEUR(S)

- › Pharmacien, Praticien hospitalier, Responsable du système de management de la Qualité de la Prise en charge médicamenteuse (RSMQ-PECM), CHU Clermont-Ferrand

TARIFS EN AUTOFORMATION

- › 1 licence : 45 €

Maitriser les bonnes pratiques de prescription des médicaments.

PUBLIC CONCERNÉ

Prescripteurs : Praticien hospitalier, interne, Professionnel libéral, prescripteur : médecin généraliste, psychiatre, gynécologue...

Prérequis : aucun

OBJECTIFS

- › Appliquer les recommandations de bonnes pratiques de prescription
- › Identifier les spécificités de la prescription médicamenteuse, en tenant compte des médicaments à risque et des populations à risque
- › Identifier les risques liés aux prescriptions médicamenteuses particulières, pour éviter la iatrogénie médicamenteuse
- › Optimiser une prescription médicamenteuse pour être plus pertinent

CONTENU

- › **MODULE 1 : La prescription médicamenteuse**
 - Prescrire selon la réglementation
 - Médicaments à Haut Risque
 - Populations à risque
 - › **MODULE 2 : Les prescriptions particulières**
 - « Prescription » sur ordre oral
 - Prescriptions conditionnelles ou « Si besoin »
 - Prescriptions hors AMM
 - › **MODULE 3 : La Pertinence des prescriptions**
 - Recommandations de bon usage des médicaments en fonction du contexte clinique du patient
 - Prescription de médicaments inappropriés selon les pathologies du patient
- Efficience (coût/efficacité) d'un traitement médicamenteux lors de la prescription

ÉVALUATION DES ACQUIS

- › À la fin de chaque module : quiz pour passer au niveau suivant et quiz final.



- › Durée : **1h30 les 4 modules + étude de cas**
- › La formation est accessible en ligne pendant 2 mois à compter de la réception des identifiants.



IDENTITOVIGILANCE : LE BON SOIN AU BON PATIENT

Assurer le bon soin au bon patient dès son arrivée dans l'établissement.

PUBLIC CONCERNÉ

Toutes catégories de personnels des établissements de santé : administratifs, paramédicaux, médicaux.

Prérequis : aucun

OBJECTIFS

- › Appréhender les bases de l'identitovigilance
- › Comprendre et appliquer les aspects pratiques et réglementaires de l'identitovigilance
- › Maîtriser les interactions entre Identitovigilance et SIH
- › Connaître les enjeux de l'Identitovigilance pour l'établissement

CONTENU

- › **MODULE 1 : Introduction à l'Identitovigilance**
 - Identitovigilance et parcours de soin
 - La mise en place et l'utilisation de l'identification
 - Approche de l'identité en matière de soin
 - Les risques liés à l'identité et leur maîtrise
- › **MODULE 2 : Identification des patients**
 - Identification du patient
 - Traits d'identification du patient
 - Noms de naissance et d'usage
 - Contrôle à l'entrée
 - La carte Vitale
 - Les difficultés liées à l'identification du patient lors de son accueil et lors du traitement de l'identité
 - Rôle du bureau des entrées et autres points d'accueil
 - Personnes dans l'incapacité de répondre
- › **MODULE 3 : Identification et Système d'Information Hospitalier**
 - Identifiant, étiquettes "patient" et bracelet d'identification
 - Objectifs "qualité" de la base
 - Erreurs liées à l'identité au moment de l'admission
 - La recherche d'antériorité
- › **MODULE 4 : Les enjeux de l'identitovigilance pour l'établissement**
 - Les conséquences d'une erreur d'identification d'un patient
 - Les enjeux pour les établissements de santé
 - La Cellule Identitovigilance et ses missions
 - Patients, proches et accompagnants/soignants
 - Certification HAS
- › **ÉTUDE DE CAS : Identitovigilance – En pratique**

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- › Modules e-learning
- › Ressources interactives multimédia : schémas, animations, vidéos...
- › Etude de cas
- › Quiz à l'issue de chaque chapitre
- › Ressources complémentaires pour en savoir plus

CONCEPTEUR(S)

- › Médecin référent Identitovigilance du GH T Territoires d'Auvergne
- › Secrétaire médicale du Département d'Information Médicale et Valorisation de l'Activité, CHU Clermont-Ferrand

TARIFS EN AUTOFORMATION

- › 1 licence : 45 €
- › Tarifs de groupe dégressifs sur demande pour les établissements

ÉVALUATION DES ACQUIS

- › **À la fin de chaque module** : quiz pour passer au niveau suivant. Un taux de réussite de 80% minimum est nécessaire pour valider la formation.



- › Durée : **1h30 les 4 modules + étude de cas**
- › La formation est accessible en ligne pendant 2 mois à compter de la réception des identifiants.



INITIATION À LA MESSAGERIE OUTLOOK

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- › Module de formation en e-learning
- › Ressources multimédia interactives
- › Ressources complémentaires : vidéos, schéma, interview
- › Support et documents disponibles en ressources complémentaires
- › Cas pratiques
- › Évaluation formatives et sommatives

CONCEPTEURS

- › Concepteur pédagogique multimédia, formateur informatique

TARIFS

- › **1 licence** : 45 €
- › Tarifs de groupe dégressifs sur demande pour les établissements

Travailler efficacement avec la messagerie Outlook, en ayant connaissance des fonctionnalités principales.

PUBLIC CONCERNÉ

Tout personnel bénéficiant d'une adresse de messagerie Outlook.

Afin d'évaluer le niveau du participant, un test de positionnement est réalisé avant le début de la formation. Celui-ci permettra au CFPS de proposer la formation la plus adaptée à l'apprenant.

OBJECTIFS

- › Utiliser la messagerie Outlook
- › Envoyer un courrier électronique
- › Gérer l'agenda Outlook

CONTENU

› Généralités :

- Présentation de l'interface et utilité d'Outlook

› Principes de base :

- Méthode de création d'un courriel (choix du/des destinataires, définition de l'objet, rédaction du message)
- Ajout d'une signature automatique
- Mise en place d'indicateurs (message important, suivi, etc)

› Envoi d'un message :

- Création de listes de diffusion
- Création de mails types

› Réception d'un message

› Gestion des messages et des contacts

› Gestion des calendriers

- Navigation dans le module «agenda», les outils
- Planification des rendez-vous en salle et à distance (Teams, Zoom, etc)

- Planification de réunions et envoi d'invitations
- Partage de calendrier avec ses collaborateurs

ÉVALUATION DES ACQUIS

- › **À l'issue de la formation** : évaluation finale sous forme de quizz permet d'obtenir un badge conservé par l'apprenant, moyennant un taux de réussite minimum.



- › Durée : 1h30
- › Date(s) : **sur demande d'inscription**



INITIATION À EXCEL

Travailler efficacement avec le logiciel Excel, en ayant connaissance des fonctionnalités principales.

PUBLIC CONCERNÉ

Tout personnel bénéficiant d'un poste de travail avec le logiciel Excel.

Afin d'évaluer le niveau du participant, un test de positionnement est réalisé avant le début de la formation. Celui-ci permettra au CFPS de proposer la formation la plus adaptée à l'apprenant.

OBJECTIFS

- › Acquérir les fonctions de base d'Excel
- › Reprendre, poursuivre et gérer des documents Excel existants
- › Créer un nouveau document Excel en fonction du besoin

CONTENU

› Généralités :

- Présentation de l'interface et utilité d'Excel

› Principes de base :

- Différence entre un tableau sous Excel et un tableau sous Word

› Mise en forme d'un tableau

- Mise en forme de tableau manuelle, par style et conditionnel

› Principes de calculs et formules

- Principes de base des calculs sous Excel et formules les plus courantes

› Graphiques

- Insertion de graphiques adéquates à la présentation

› Impression d'un document

- Sauvegarde et impression d'un document

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- › Module de formation en e-learning
- › Ressources multimédia interactives
- › Ressources complémentaires : vidéos, schéma, interview
- › Support et documents disponibles en ressources complémentaires
- › Cas pratiques
- › Évaluation formatives et sommatives

CONCEPTEURS

- › Concepteur pédagogique multimédia, formateur informatique

TARIFS

- › **1 licence** : 45 €
- › Tarifs de groupe dégressifs sur demande pour les établissements

ÉVALUATION DES ACQUIS

- › **À l'issue de la formation** : évaluation finale sous forme de quizz permet d'obtenir un badge conservé par l'apprenant, moyennant un taux de réussite minimum



- › Durée : 1h30
- › Date(s) : [sur demande d'inscription](#)



INITIATION À WORD



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- › Module de formation en e-learning
- › Ressources multimédia interactives
- › Ressources complémentaires : vidéos, schéma, interview
- › Support et documents disponibles en ressources complémentaires
- › Cas pratiques
- › Évaluation formatives et sommatives

CONCEPTEURS

- › Concepteur pédagogique multimédia, formateur informatique

TARIFS

- › **1 licence** : 45 €
- › Tarifs de groupe dégressifs sur demande pour les établissements

Travailler efficacement avec le logiciel Word, en ayant connaissance des fonctionnalités principales.

PUBLIC CONCERNÉ

Tout personnel bénéficiant d'un poste de travail avec le logiciel Word.

Afin d'évaluer le niveau du participant, un test de positionnement est réalisé avant le début de la formation. Celui-ci permettra au CFPS de proposer la formation la plus adaptée à l'apprenant.

OBJECTIFS

- › Acquérir les fonctions de base de Word
- › Reprendre, poursuivre et gérer des documents Word existants
- › Améliorer la présentation texte en intégrant des illustrations (image, graphique, etc)
- › Créer un nouveau document Word et le mettre en forme en respectant les règles de présentation

CONTENU

- › **Généralités** :
 - Présentation de l'interface et utilité de Word
- › **Principes de base** :
 - Les règles de base de la rédaction: saisie et correction orthographique, utilisation du mode «révision»
 - Sauvegarde et diffusion sous différents formats: Word, PDF, impression
- › **Bien présenter son document** :
 - Les règles de mise en forme d'un document «texte»: paragraphe, espacement, marge, etc
 - Ajustement et mise en forme du texte et des paragraphes
- › **Modifier et corriger un document**
 - Utilisation du mode «révision» : grammaire et orthographe, commentaire et suivi des modifications en mode collaboratif
- › **Insérer des illustrations**
 - Insertion d'illustrations: image, photo, tableau, graphique, diagramme de type «Smart Art»

ÉVALUATION DES ACQUIS

- › **À l'issue de la formation** : évaluation finale sous forme de quizz permet d'obtenir un badge conservé par l'apprenant, moyennant un taux de réussite minimum



- › Durée : 1h30
- › Date(s) : **sur demande d'inscription**



CONNAISSANCE DE L'HÔPITAL

Appréhender le paysage et le fonctionnement des structures hospitalières et médico-sociales.

PUBLIC CONCERNÉ

Tout agent de la fonction publique hospitalière.

Prérequis : aucun

OBJECTIFS

- › Identifier les différentes structures hospitalières et médico-sociales et leur environnement
- › Comprendre d'où vient leur structuration actuelle à travers les évolutions de l'Histoire
- › Comprendre les missions des hôpitaux et notamment de définir la notion de service public
- › Acquérir les notions des différents acteurs du système de santé et d'intégrer les différents financements existants et qui concourent au fonctionnement des établissements de santé
- › Comprendre par un exemple concret comment sont prises les décisions au sein des établissements de la fonction publique hospitalière à travers les différentes instances sollicitées et les outils utilisés

CONTENU

› **Module 1 : Les fondamentaux de la réglementation hospitalière**

- Histoire de la construction hospitalière
- Les différents types de structures qui composent actuellement le système de santé
- Le statut des établissements de santé

› **Module 2 : Les missions et acteurs hospitaliers**

- Missions de service public (obligations, principes et missions)
- Acteurs hospitaliers et leurs outils
- Les moyens de financement alloués

› **Module 3 : L'organisation interne de l'établissement hospitalier public**

- Les instances des établissements sanitaires
- Les instances spécifiques aux EHPAD

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- › Modules de formation en e-learning
- › Ressources multimédia interactives
- › Ressources complémentaires : vidéos, schéma, interview
- › Support et documents disponibles en ressources complémentaires
- › Cas pratiques
- › Évaluation formatives et sommatives

CONCEPTEURS

- › Attachée d'administration hospitalière

TARIFS

- › **1 licence** : 45 €
- › Tarifs de groupe dégressifs sur demande pour les établissements

ÉVALUATION DES ACQUIS

- › **À l'issue de la formation** : évaluation finale sous forme de quizz permet d'obtenir un badge conservé par l'apprenant, moyennant un taux de réussite minimum



- › Durée : 45 min
- › Date(s) : **sur demande d'inscription**



STATUT DU PERSONNEL NON MÉDICAL

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- › Modules de formation en e-learning
- › Ressources multimédia interactives
- › Ressources complémentaires : vidéos, schéma, interview
- › Support et documents disponibles en ressources complémentaires
- › Cas pratiques
- › Évaluation formatives et sommatives

CONCEPTEURS

- › Directeur des Ressources Humaines
- › Directeur d'établissement
- › Attachée d'administration hospitalière

TARIFS

- › **1 licence** : 45 €
- › Tarifs de groupe dégressifs sur demande pour les établissements

Identifier les grands principes du statut du personnel non médical.

PUBLIC CONCERNÉ

Tout agent de la Fonction publique hospitalière.
La formation est adaptée au statut de l'apprenant : contractuel ou titulaire. L'apprenant est invité à choisir son statut au cours de la formation quand cela est pertinent.

Prérequis : aucun

OBJECTIFS

- › Comprendre le contexte du statut hospitalier
- › Acquérir le vocabulaire de base relatif à la gestion du personnel non médical
- › Actualiser ses connaissances de la gouvernance des ressources humaines à travers les évolutions législatives et réglementaires
- › Identifier les droits et obligations du fonctionnaire hospitalier
- › Considérer les nombreux avantages à exercer dans la FPH
- › Approfondir les connaissances concernant le déroulement de la carrière du fonctionnaire : du recrutement à la fin de carrière
- › Acquérir les notions de bases relatives à la protection sociale du fonctionnaire
- › Intégrer les règles de gestion du temps de travail afin de se les approprier
- › Participer plus activement à la gestion de son temps de travail

CONTENU

- › **Module 1 : Introduction : Bienvenue dans la FPH !**
 - Présentation
 - Actualisation des connaissances en termes de gouvernance des ressources humaines
- › **Module 2 : Le statut et la carrière dans la FPH**
 - **CONTRACTUEL** :
 - Recrutement et contrat
 - L'évaluation professionnelle
 - Les différentes modalités d'exercice des fonctions
 - La fin de la relation contractuelle
 - Comment devenir fonctionnaire
 - **TITULAIRE** :
 - Entrée dans la FPH
 - Le stage et la titularisation
- L'évaluation professionnelle
- Promotions et avancements
- Positions statutaires
- La fin de carrière
- › **Module 3 : Droits et obligations des fonctionnaires**
- › **Module 4 : La protection sociale du fonctionnaire**
- › **Module 5 : La gestion du temps de travail**
 - Les droits à congés
 - Le compte épargne temps
 - Les autorisations spéciales d'absence
- › **Module 6 : La rémunération**
 - La rémunération
 - Explication de la fiche de paye

ÉVALUATION DES ACQUIS

- › **À l'issue de la formation** : évaluation finale sous forme de quizz permet d'obtenir un badge conservé par l'apprenant, moyennant un taux de réussite minimum



- › Durée : 2 heures
- › Date(s) : **sur demande d'inscription**



PARCOURS NOUVEL ARRIVANT

Fournir aux nouveaux agents une meilleure connaissance de leur environnement de travail et renforcer leur intégration au sein de l'établissement.

PUBLIC CONCERNÉ

Tout agent de la Fonction publique hospitalière.

Prérequis : aucun

OBJECTIFS

- › Appréhender le paysage et le fonctionnement des structures hospitalières et médico-sociales
- › Identifier les grands principes du statut du personnel non médical
- › Assurer le bon soin au bon patient dès son arrivée dans l'établissement
- › Travailler efficacement avec la messagerie outlook, les logiciels excel et word en ayant connaissance de leurs fonctionnalités principales

CONTENU

- › **Connaissance de l'hôpital : une formation de 4 modules**
 - Les fondamentaux de la réglementation hospitalière
 - Les missions et les acteurs hospitaliers
 - L'organisation interne de l'établissement hospitalier public
- › **Statut du personnel non médical : une formation de 6 modules :**
 - Le statut et la carrière dans la FPH
 - Les droits et obligations des fonctionnaires
 - La protection sociale
 - La gestion du temps de travail
 - La rémunération
- › **Identitovigilance :**
 - Introduction à l'identitovigilance
 - Identification des patients
 - Identification et système d'information hospitalier
- Les enjeux de l'identitovigilance pour l'établissement
- L'identitovigilance en pratique
- › **Bureautique : connaissances de base sur les logiciels outlook, word et excel**
 - Test de positionnement afin de recommander les modules adaptés à l'apprenant

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- › Module de formation en e-learning
- › Ressources multimédia interactives
- › Ressources complémentaires (vidéos, schéma, interview)
- › Support et documents disponibles en ressources complémentaires
- › Cas pratiques
- › Évaluation formatives et sommatives

CONCEPTEURS

- › Directeurs des Ressources Humaines
- › Attachés d'administration hospitalière
- › Médecin référent Identitovigilance GHT & secrétaire médicale département DIM et valorisation de l'activité
- › Concepteur pédagogique multimédia, formateur informatique

TARIFS

- › **1 licence : 100 €**
- › **Possibilité d'intégrer vos présentations établissement sur la formation.**



ÉVALUATION DES ACQUIS

- › **À l'issue de la formation :** évaluation finale sous forme de quizz permet d'obtenir un badge conservé par l'apprenant, moyennant un taux de réussite minimum



- › Durée : de 7 à 10 h de formation selon les apprenants
- › Date(s) : **sur demande d'inscription**



ADAPTATION À L'EMPLOI EN SOINS CRITIQUES

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- › Cours magistraux disponibles sur une plateforme numérique
- › Capsules vidéo (films + tutoriels) disponibles sur une plateforme numérique
- › Fiches synthétiques récapitulatives avec « les essentiels »
- › Exercices en simulation haute-fidélité, procédurale et patients simulés
- › Ateliers pratiques et applications en services (chambre des erreurs)
- › Retours d'expérience et échanges sur les pratiques

INTERVENANT(S)

- › Médecins des services de soins critiques
- › Cadres de santé
- › IDE
- › IADE
- › Psychologues
- › Ergothérapeutes

TARIFS

- › **inter** : 954€ / pers.

Ajuster ses pratiques et développer ses compétences dans l'exercice de son activité professionnelle en fonction du contexte.

PUBLIC CONCERNÉ

Infirmier.ère diplômé.e d'état (IDE), nouvellement intégré dans un service de soins critiques : réanimations, soins intensifs polyvalents (SIP) ou soins d'organes.
(Groupe de 20 personnes maximum)

Selon le décret n° 2022-694 du 26 avril 2022 relatif aux conditions techniques de fonctionnement de l'activité de soins critiques. Art.D.6024-27-2.- Le titulaire d'une autorisation de soins critiques dispose sur site : « d'un plan de formation aux soins de réanimation pour les IDE prenant leurs fonctions dans l'unité de réanimation, sur site et dont la durée est de 8 semaines, pouvant être réduite en cas d'expérience antérieure en service de réanimation ».

Prérequis : aucun

OBJECTIFS

- › Développer les compétences nécessaires à l'exercice infirmier de soins critiques
- › Identifier les impératifs de prise en charge des patients en soins critiques
- › Prendre en charge un groupe de patients complexes sur le plan technique
- › Identifier les différentes défaillances d'organes et les pathologies justifiant un séjour en soins critiques
- › Acquérir des qualités techniques, organisationnelles, de rigueur et une posture professionnelle pour la prise en charge de patients complexes
- › Contribuer à l'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins délivrés aux patients de soins critiques

CONTENU

- › Généralités, cadre réglementaire et risque infectieux
- › Prise en charge du patient en situation d'insuffisance circulatoire
- › Prise en charge du patient en situation d'insuffisance respiratoire aiguë et la prévention du risque infectieux nosocomial chez le patient traité par ventilation mécanique
- › Prise en charge du patient en situation de défaillance neurologique ou sédaté
- › Accompagnement du patient et de son entourage en soins critiques
- › Etats de choc (choc septique, hémorragique, anaphylactique, cardiogénique)

ÉVALUATION DES ACQUIS

- › En amont de la formation : pré-test (questionnaire) et à la fin de la formation : post-test (questionnaire)



- › Durée : 6 jours
- › Date(s) : **de septembre 2025 à novembre 2025**

Informations & Conditions

Les Informations Pratiques.	p. 18
Les Conditions générales de vente.	p. 19
Bulletin d'inscription	p. 21



LES INFORMATIONS PRATIQUES

› Inscriptions



Sur notre site internet : cfps.chu-clermontferrand.fr dans la fiche formation



En renvoyant le bulletin d'inscription p.21 **par mail** à cfps@chu-clermontferrand.fr



En renvoyant le bulletin d'inscription p.21 **par courrier** à :
Centre de Formation des Professionnels de Santé/CHU
1, Boulevard Winston Churchill - 63000 Clermont-Ferrand

› Adaptation des conditions de formation - Handicap



Si le participant est en situation de handicap et sollicite une adaptation pédagogique et organisationnelle, n'hésitez pas à le faire savoir en amont de la session à cfps@chu-clermontferrand.fr. Le CFPS reprendra alors contact avec vous. Interlocuteur handicap : **Mme Aurélie Laboucheix**, responsable adjointe en charge de l'ingénierie pédagogique du CFPS.

› Horaires de formation



Les formations se déroulent en général de **8h30 à 12h** et de **13h à 16h30**. Possibilité de déjeuner sur place au tarif de 13 €, non inclus dans le coût de la formation (tarif en vigueur en 2024 - hors colloque).

› Lieu de formation



Les formations ont lieu dans les locaux du CFPS situés :
Bâtiment des Instituts de Formation et des Directions Fonctionnelles
École d'infirmière (IFSI) - 2^e étage
1, boulevard Winston Churchill - 63000 Clermont-Ferrand

Elle peuvent être dispensées dans d'autres locaux du CHU (Estaing, Louise Michel, Gabriel Montpied, CESU) le lieu est alors spécifié sur la convocation, envoyée en amont.

› Hébergement proche du CFPS



Le Comfort Hôtel Clermont Saint-Jacques, situé à proximité, est partenaire du CFPS.
Vous pouvez ainsi bénéficier d'un tarif préférentiel.

› Accès au CFPS



En Tramway : Ligne A - Arrêt : CHU GABRIEL MONTPIED
En bus : depuis la gare SNCF : Ligne 8 - Arrêt : CHU GABRIEL MONTPIED

› Réclamation



Si vous souhaitez transmettre **une réclamation** au CFPS, merci de le faire par mail à : cfps@chu-clermontferrand.fr.
A réception de votre message, un accusé de réception vous sera adressé en retour. Votre demande sera traitée dans **un délai de 15 jours**.

LES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

NOTRE OFFRE DE FORMATION

Celle-ci est mise à jour en permanence sur le site internet du CFPS.

INSCRIPTION

L'inscription se fait à l'aide du bulletin présent dans ce catalogue ou disponible sur notre site internet (au plus tard J-10 avant la formation et exceptionnellement jusqu'à J-1 selon les disponibilités).

Pour les intras, le délai d'accès est à déterminer selon les disponibilités de l'établissement et du (des) formateur(s).

Toute inscription précédée ou non d'une réservation téléphonique, doit faire l'objet d'une confirmation en renvoyant le bulletin par mail ou courrier, ou saisie directement en ligne depuis la fiche formation. Les inscriptions sont traitées par ordre d'arrivée. Si le total d'inscriptions dépasse le nombre autorisé, un report est enregistré sur la prochaine session ou en liste complémentaire s'il n'y a pas de report possible sur une session ultérieure.

Le CFPS procède à la vérification des prérequis s'il y en a, avant l'inscription définitive. Un mail de confirmation d'inscription, de proposition de report ou d'enregistrement en liste complémentaire est envoyé à l'issue de chaque demande.

DOCUMENTS CONTRACTUELS

Deux semaines au plus tard, avant le début de la formation :

- > la convention de formation, le programme, la convocation et le règlement intérieur sont adressés aux stagiaires via leur établissement,
- > un contrat de formation et les mêmes pièces sont envoyés aux participants à titre individuel ou aux personnes exerçant dans le secteur libéral.

Les dates, horaires et lieu sont précisés sur la convocation (un plan d'accès est joint).

ÉVALUATION

À l'issue de la formation, la satisfaction des participants est évaluée via un questionnaire de satisfaction individuel dématérialisé à chaud, un tour de table est également effectué par un représentant du CFPS ou le cas échéant, par un formateur.

Il permet d'évaluer l'atteinte des objectifs, le programme de la formation et les modalités pédagogiques. Une synthèse est adressée aux commanditaires pour les formations en intra.

LES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

ATTESTATION DE PRÉSENCE

Une attestation de présence est remise à chaque participant à l'issue de la formation.
Un second exemplaire est envoyé à l'établissement pour les formations « intra ».
Une attestation DPC est transmise au participant sur demande, à postériori.

FACTURATION

À l'issue de la formation, un avis des sommes à payer, émis par la Trésorerie Principale du CHU est adressé à l'établissement ou au particulier en cas d'inscription individuelle. Les tarifs indiqués sont TTC.
Le déjeuner peut être pris en commun au tarif de 13 € (tarif 2024, hors colloque).

ANNULATION - REMPLACEMENT - REPORT

Vous avez la possibilité de reporter votre inscription sur une session ultérieure prévue au catalogue. Vous pouvez également vous faire remplacer par un collaborateur en nous communiquant ses coordonnées par écrit.

En cas d'annulation de la formation par l'établissement (ou le stagiaire pour une inscription à titre individuel) :

- > moins de 10 jours calendaires avant le début de la formation, 25 % du montant total de celle-ci est dû,
- > moins de 2 jours calendaires avant le début de la formation, 100% du montant est dû,
- > toute formation interrompue est entièrement facturée.

Le CFPS se réserve le droit, si le nombre de participants à une formation est jugé insuffisant sur le plan pédagogique, d'annuler cette formation au plus tard deux semaines avant la date prévue. Le CFPS se réserve le droit de reporter la formation, d'adapter le contenu de son programme ou de remplacer un formateur, si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent.

Le stagiaire et le CFPS ne peuvent être tenus responsables de la non- exécution de la formation dans le cas où ils seraient empêchés par un cas de force majeure.

Est considérée comme un cas de force majeure toute circonstance extérieure, imprévisible, et hors de contrôle.

PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

La charte sur la protection des données personnelles est accessible sur le site internet du CFPS.

LE BULLETIN D'INSCRIPTION

Formation choisie : Dates :

TYPE DE PRISE EN CHARGE

- Prise en charge individuelle (contrat envoyé à l'adresse personnelle)
 Prise en charge par l'employeur (convention envoyée au responsable du dossier)
 Repas : 13 € TTC (pour les formations ayant lieu dans les locaux du CFPS - tarif en vigueur 2024)

Les règlements sont à effectuer à réception de la facture, après la formation.

PARTICIPANT

M. Mme Nom* :
Prénom* :
Date de naissance* :/...../.....
Fonction* : Service :
N° RPPS ou code Adeli (pour délivrer une attestation DPC) :
Adresse (* si prise en charge individuelle) :
Code postal : Ville :
Courriel* : Tél :

J'accepte que les données recueillies soient utilisées en conformité avec la charte de protection des données du CFPS (consultable sur <https://cfps.chu-clermontferrand.fr>).

Adaptation : le participant est en situation de handicap et sollicite une adaptation pédagogique et organisationnelle : Oui Non

Si oui, le CFPS prendra contact avec vous pour les adaptations à prévoir.

Interlocuteur handicap : Mme Aurélie Laboucheix, responsable adjointe en charge de l'ingénierie pédagogique du CFPS.

ÉTABLISSEMENT SI PRISE EN CHARGE EMPLOYEUR

Nom de l'employeur* :
Adresse* :
Code postal* : Ville* :
Public Privé N°SIRET* : Si public, code service :

Responsable du dossier :

M. Mme Nom* : Prénom* :
Courriel* : Tél :

J'accepte que les données recueillies soient utilisées en conformité avec la charte de protection des données du CFPS (consultable sur <https://cfps.chu-clermontferrand.fr>).

*Date et signature du participant**

*Cachet de l'établissement, date et signature
(* si prise en charge employeur)*

** Champs à remplir obligatoirement et signature(s) pour valider l'inscription.*

La signature du présent bulletin vaut acceptation des conditions générales de vente.

Bulletin d'inscription à renvoyer :

scanné par mail à :
cfps@chu-clermontferrand.fr

par courrier à :
CFPS/CHU
1, Bd Winston Churchill
63000 Clermont-Ferrand

inscription en ligne :
cfps.chu-clermontferrand.fr

Pour toute question



04 73 75 40 30



CENTRE DE FORMATION DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ DU CHU DE CLERMONT-FERRAND

1, Boulevard Winston Churchill - 63000 Clermont-Ferrand

Tél. : 04 73 75 40 30 - cfps@chu-clermontferrand.fr

Site : cfps.chu-clermontferrand.fr

**Le Centre de Formation des Professionnels de Santé,
votre partenaire formation
SANITAIRE, SOCIAL
&
MÉDICO-SOCIAL**

**CENTRE DE FORMATION
DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ**



CHU de Clermont-Ferrand
1, Boulevard Winston Churchill
63000 Clermont-Ferrand



Tél. 04 73 75 40 30



cfps@chu-clermontferrand.fr



**Informations et inscriptions
sur le site**

cfps.chu-clermontferrand.fr

Suivez-nous :



Partenaires



« Opération financée par l'État dans le cadre de l'action

« Adaptation de la main d'œuvre », « Dispositifs France Formation Innovante Numérique (DEFFINUM) », opéré par la Caisse des Dépôts (Banque de Territoires) »

